

Chalon-sur-Saône

Du changement à l'Institut de formation en soins infirmiers

95 étudiants en soins infirmiers et 42 élèves aides-soignants ont fait leur rentrée lundi, avec une nouvelle formation infirmière directement inspirée des évolutions du métier.

Ce lundi matin, c'était jour de rentrée à l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi-Ifas) de Chalon-sur-Saône. Dans l'amphithéâtre de l'établissement, 95 nouveaux étudiants en soins infirmiers et 42 élèves aides-soignants ont été accueillis pour débiter une formation exigeante, mais surtout une formation qui s'inscrit dans une période de profondes évolutions pour les professions de santé.

Une nouvelle loi qui fait évoluer le métier

Pour les accueillir, Pascale Lorient, directrice, était entourée de l'équipe pédagogique, ainsi que de Francine Chopard, conseillère régionale, Hervé Genelot-Chelebourg, président du conseil régional



95 étudiants en soins infirmiers et 42 élèves aides-soignants ont fait leur rentrée ce lundi matin à l'Institut de formation en soins infirmiers du Chalon nais. Photo Catherine Cannard

de l'Ordre des infirmiers de Bourgogne-Franche-Comté, Élisabeth Vitton, vice-présidente du Grand Chalon chargée de l'enseignement supérieur, et Jérôme Coutet, président de la Commission médicale du centre hospitalier de Chalon.

Dans son message aux étudiants, Pascale Lorient a insisté sur le caractère particulier de cette nouvelle promotion. « Cette année, votre promo-

tion ne ressemble à aucune autre. Vous êtes les premiers à expérimenter cette charnière du métier, qui va demander beaucoup de compétences, avec de nouveaux actes. Vous êtes l'espoir des infirmiers de demain. »

La directrice a également rappelé les exigences qui les attendent au cours de leur formation : « Nous attendons de vous beaucoup de rigueur et de compétences. »

Jérôme Coutet a, lui aussi, tenu à remercier les étudiants pour leur choix, tout en soulignant qu'ils s'engageaient dans « des études exigeantes ». Il a rappelé que les métiers du soin sont avant tout des métiers d'équipe, où chacun doit trouver sa place et travailler avec les autres professionnels.

Cette rentrée est particulière car elle accompagne la réforme de la formation infirmière. La loi du 27 juin 2025

relative à la profession d'infirmier a fait évoluer les compétences et les missions de la profession. Elle reconnaît notamment de nouvelles possibilités autour de la consultation infirmière, de la prévention, de l'éducation à la santé et de la coordination des parcours de soins.

Un nouveau référentiel de formation, publié en février 2026, accorde notamment une place importante au raisonnement clinique, à la prévention, à la santé mentale, à la qualité et à la coordination des soins.

« Vous êtes les pionniers »

Hervé Genelot a voulu donner confiance aux futurs professionnels : « Vous avez choisi l'un des plus beaux métiers du monde. Vous êtes les pionniers, la toute première génération formée sous l'égide du nouveau référentiel de formation, porté par l'élan de la dernière loi infirmière. »

● Catherine Cannard (CLP)